



**DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 20 MARS 2024**

**NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT  
VERSEES**

**Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président**

Dans le cadre du dispositif FISAC, le SyMPaC verse par le biais du compte 204 des subventions d'équipements à des communes et à des EPCI du territoire pour leur permettre de financer des opérations de travaux d'investissement.

Le cumul de ces subventions d'équipement s'élève à ce jour à 155 430 €.

Ces subventions doivent faire l'objet d'un amortissement annuel sur une durée de 30 ans. Ceci représente une charge d'amortissement avec une conséquence sur la section de fonctionnement.

Pour l'exercice 2024, la charge est de 8 800 €.

L'instruction comptable M57 offre la possibilité de neutraliser cette charge d'amortissement partiellement ou totalement.

Il est proposé de procéder à la neutralisation totale de cette charge sur l'exercice 2023.

**C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL d'approuver la neutralisation budgétaire au titre de l'exercice 2024 de l'amortissement des subventions d'équipement versées pour un montant total de 8 800€.**

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 mars 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 mars 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 27 mars 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par Bernard  
Delalin  
Date de signature : 29/03/2024  
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,  
Bernard DELALIN**



## COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2024

Le vingt mars de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

### Etaients présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Laurent LENOIR, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaients excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Claudia ROBERT, MM Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaients absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**)

Secrétaire de séance : Monsieur Yves ENGRAND